

Aux parents de
XX
xx
1820 Montreux

Réf.: LHN/im

Montreux, le 5 mai 2020

Réouverture de l'Etablissement

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,

Suite à la décision du Conseil Fédéral de rouvrir les écoles et conformément aux directives cantonales du 30 avril, les cours reprendront **le lundi 11 mai 2020** par demi-classes et un jour sur deux.

- **Elèves de 1P à 8P, du lundi 11 mai au mercredi 20 mai** (veille de l'Ascension). Dès le lundi **25 mai**, la reprise se fait avec des classes entières.
- **Elèves de 9S à 12RAC, du lundi 11 mai au vendredi 29 mai**. La situation sera évaluée pour passer en classes entières dès le mardi **2 juin**.

La structure globale adoptée est la suivante pour les classes 7P + 8P + 7-8P/ER2 :

Groupe A:	lundi 11 mai / mercredi 13 mai / vendredi 15 mai / mardi 19 mai
------------------	--

Groupe B:	mardi 12 mai / jeudi 14 mai / lundi 18 mai / mercredi 20 mai
------------------	---

XX fera partie du groupe A et est attendu selon l'horaire habituel en classe 8P/X, salle B3.

Des informations complémentaires figurent au verso de cette page.

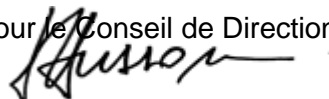
La structure d'accueil scolaire sera uniquement à disposition des élèves pour lesquels les deux parents sont contraints à retourner sur leur lieu de travail et pour lesquels aucune autre solution de garde n'est envisageable. L'inscription se fera par téléphone le **jeudi 7 mai de 9h00 à 12h00 au 021 557 17 70**.

Les devoirs surveillés pour les élèves inscrits ont lieu. Ils s'y rendent uniquement le jour où ils sont en classe.

Sur notre site internet www.epsme.ch, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la réouverture des établissements scolaires et si vous avez encore des questions, vous pouvez les adresser exclusivement par courriel à : eps.montreux-est@vd.ch.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et vous présentons nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction



Laurent Husson
Directeur

Accueil parascolaire

L'accueil parascolaire, à savoir l'accueil en milieu familial des écoliers, les unités d'accueil pour enfants (UAPE), les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), et les restaurants scolaires sont sous la responsabilité de la Commune de Montreux par le service des Affaires sociales, familles et jeunesse. Toutes les informations y relatives se trouvent sur la page www.montreux.ch/parascol - toute question est à adresser par courriel à parascol@montreux.ch ou au 021 962 78 50 entre 08h00 et 12h00 du lundi au vendredi.

Classes de 7P et 8P - Dispositions horaires pour la période du lundi 11 mai au mercredi 20 mai

Dans le but d'éviter au maximum les contacts inutiles entre les différents groupes/classes, et pour limiter au maximum les problèmes liés à la désinfection du matériel utilisé, les dispositions particulières suivantes ont été prises :

- 1) Les cours ont lieu principalement en **salle de classe** selon la grille horaire habituelle.
- 2) Chacun ramène son matériel scolaire en classe le premier jour de la reprise des cours.
- 3) Tableau de lieux utilisés :

	Discipline	Lieu	Remarque 1
Disciplines du groupe I	Allemand	Salle de classe	
	Français	Salle de classe	
	Maths	Salle de classe	
	Sciences	Salle de classe	Sans alternance
Disciplines du groupe II	Anglais	Salle de classe	
	Géographie	Salle de classe	
	Histoire	Salle de classe	
Disciplines du groupe III	Arts visuels	Salle de classe	
	Musique	Salle de classe	
	Groupes ACT	Salle de classe	Regroupés par classe
	Groupes TM		
	Education physique	En extérieur	Rendez-vous en salle de classe

- 4) Dispositions particulières pour les classes de 7P
Les cours de natation sont supprimés.

Classe 7P/1	Tous les élèves du groupe présent ont l'éducation physique à la place de la piscine, rendez-vous en salle de classe.
Classe 7P/2	Tous les élèves du groupe présent ont les sciences naturelles à la place de la piscine, en salle de classe.
Classe 7P/3	
Classe 7P/4	
Classe 7P/5	

- 5) **Classe 7-8P/ER2** : Les cours prévus en intégration dans d'autres classes sont annulés. Les élèves restent avec leur groupe-classe de base.
- 6) Les cours d'appui individuels sont supprimés. Les élèves restent avec leur groupe-classe.